

Habillement

Habillement

On retrouve les professionnels du secteur confection- habillement au niveau « indépendant » et dans les ateliers de confection.

Les agents formés aux opérations relatives à la fabrication de vêtements doivent être polyvalents pour permettre une plus grande employabilité.

Le personnel doit être capable de:

- ✓ réaliser des patrons de base ou de ligne;
- ✓ relever le patron du prototype et l'adapter;
- ✓ monter les différentes pièces du vêtement à réaliser, de procéder à l'essayage, à l'ajustement et à l'assemblage;

La différence entre les secteurs « indépendant » et « atelier » se situe au niveau du rythme de travail imposé par les exigences et la fluctuation de la clientèle et le poste de travail imposé par la production.

Ce métier demande:

- ✓ une excellente acuité visuelle;
- ✓ une excellente connaissance des matières et des couleurs;
- ✓ un maintien dorsal solide, étant donné la position prolongée assise ou debout.

Une trop grande sensibilité au bruit pourrait être un handicap pour le travail en atelier, de même que des allergies aux matériaux utilisés.

Liste des secteurs

- ✓ Agent qualifié en confection